

Synthèse des contributions

Les contributions font ressortir les doutes et les fortes interrogations qui existent sur la place que vont occuper les collectivités territoriales dans la mise en place des mesures du Grenelle de l'environnement.

Certains s'interrogent : quels sont ces territoires du développement durable ? Le pays, l'agglomération sont cités, ils portent des plans climats, des agenda 21 construits avec des conseils de développement. Ce sont aussi de nouveaux espaces de solidarité territoriale et des nouveaux lieux de pouvoir.

De même des entrées sectoriels, comme l'eau, sont aussi porteuses de projets de développement durable, plus globaux, quand on y intègre la politique sociale où la question du service public.

Sur la gouvernance écologique, le bilan n'est pas satisfaisant. Un Schéma régional d'aménagement durable du territoire, dans sa mise en place, se réclame d'une dynamique transversal et ascendante. Qu'en est-il ? Est-il vraiment issu d'une véritable délibération publique locale ?

Non seulement on constate de réelles insuffisances dans chacune des collectivités sur la réalité de la participation à leur niveau, mais également mais également un problème d'interactions entre chacun des niveaux de participation ?

On constate aussi que la participation est souvent cantonnée au traitement de la proximité. L'expertise et l'évaluation sont-ils si difficilement appréhendables ? et pourquoi ?

De même, certains posent la question du devenir des inégalités territoriales et proposent de nouvelles manières de poser la question des richesses d'un territoire.